

**Avis adopté**

Séance plénière du 15 mai 2024

*Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail  
pour réussir la planification écologique*

**Environnement et nature**

Après la présentation de cet avis, qui doute encore de l'urgence de mobiliser les acteurs du travail, de l'emploi, de la formation, parties prenantes des causes comme des conséquences des bouleversements planétaires ?

Car le défi qui est devant nous est bien de préserver les conditions d'habitabilité de la planète, qui dépasse la question du climat et englobe l'ensemble des limites planétaires dans lesquelles l'économie doit être "ré enchâssée".

Nous ne réussirons la transition écologique qu'en réussissant à transformer nos modes de production et de consommation, les manières d'habiter nos territoires et de prendre les décisions d'intérêt collectif. Ceci impose de concevoir et anticiper la transformation de nombreux métiers, et plus largement, la façon de considérer le travail, d'en discuter les conditions, d'en préparer l'articulation avec les besoins de formation et de réorientation professionnelle, dans un environnement amené à profondément évoluer.

C'est ce que propose la stratégie « emplois et compétences pour la planification écologique » publiée par le SGPE en février dernier. Si ce travail est nécessaire et utile en proposant notamment des scénarios chiffrés de création/ destruction d'emplois dans certains secteurs clés, il comporte néanmoins des lacunes, notamment en agriculture, la transition agro-écologique n'y étant pas traitée alors qu'elle est incontournable et sera, selon de nombreuses sources convergentes, pourvoyeuse de nombreux emplois.

En complément de la scénarisation du SGPE, qui explore le « combien », le CESE traite donc dans cet avis du « comment », en s'inscrivant dans le cadre institutionnel actuel, compte tenu de l'urgence à agir.

Parmi les préconisations de l'avis, le Groupe Environnement et Nature soutient en premier lieu la mise en place d'un pilotage global, nécessaire pour coordonner la démarche de planification et l'inscrire structurellement dans les entreprises et les secteurs d'activité, au niveau national comme régional.

Les COP territoriales devraient, à cet égard, être un vecteur privilégié. De plus, notre groupe soutient le renforcement de la place de la transition écologique dans le dialogue social. Des instances existent, il convient selon nous de les mobiliser pleinement.

Pour faciliter l'appropriation des enjeux de transition et la prise de décision face aux évolutions à venir, les préconisations relatives à l'évolution des certifications professionnelles et à la formation à de nouvelles compétences managériales, pour mettre en avant la coopération, la créativité et le « décider ensemble », nous semblent être porteuses de progrès collectifs. Il en va de même des évolutions proposées dans le cadre de la formation continue, et en particulier du besoin de formations communes patronat/ salariés.

Si les réponses pourront différer selon le positionnement des acteurs dans le dialogue social, il n'en reste pas moins que la transition écologique s'imposera à chacune et chacun.

En outre, notre groupe soutient la nécessité, illustrée dans l'avis, de lever les freins, notamment de genre ou liés à la mobilité, à l'attractivité des métiers et des emplois. Invitant à se placer « à hauteur d'homme et de femme », dans le cadre de démarches pilotées à l'échelon infra régional des bassins d'emplois, l'avis s'attaque également aux enjeux liés aux reconversions et à leur accompagnement au service de la transition écologique.

Les dispositifs existants tels que le Projet de transition professionnelle doivent évoluer et, plus globalement, un véritable changement d'échelle pour le Conseil en évolution professionnelle (CEP) doit s'opérer pour se placer au service de la transition. « Répéter, c'est convaincre », dit-on.

Faisons le pari que cette demande, mentionnée pour la 4ème fois dans un avis du CESE, soit entendue. Intégrer réellement la transition écologique dans l'évolution du travail, de l'emploi et de la formation ne se limite pas à organiser la seconde partie de carrière d'un travailleur ou d'une travailleuse dont le métier évolue, disparaît ou apparaît.

Il s'agit bien plus de mettre en relation les acteurs, les constats et les projets d'avenir, et de considérer les trajectoires individuelles en parallèle des évolutions collectives. Cet avis propose une feuille de route qu'il nous semble urgent de mettre en œuvre.

Les changements qu'il implique nécessitent de poursuivre un but commun, de co-construire de nouveaux récits et d'y consacrer les moyens nécessaires.

On sait qu'ils seront importants. Ils sont néanmoins indispensables.

Aussi, le groupe Environnement et Nature, qui votera cet avis, partage l'inquiétude qui y est exprimée quant aux choix de réduire la dynamique des financements alloués spécifiquement à la transition écologique, faisant peser un grand risque sur la réalisation des ambitions et des objectifs.